Académie de Nantes

Collège SOLJENITSYNE

Route de Challans

851190 AIZENAY

Tél. 02 28 15 06 48

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 29 NOVEMBRE 2013

Ordre du jour

I/ Vie Pédagogique :

1. Sorties pédagogiques et séjours linguistiques.
2. Histoire des Arts.

II/ Vie Financière

1. Conventions et contrats
2. Budget
3. délégation de signature
4. admission en non valeur

III/ Questions diverses

Le conseil d'administration a été convoqué par courrier en date du 19 novembre 2013. Le quorum étant atteint, le Principal ouvre la séance à 17H30. Sont excusés, Monsieur Perrin, conseiller général, Monsieur Adelée, commune d'Aizenay, Monsieur Laidin, communauté de commune, Monsieur Sabourin, enseignant.

Le procès verbal du conseil d'administration du 5 novembre est adopté à l'unanimité

Madame Cécile Collet est désignée comme secrétaire de séance.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

I/ VIE PEDAGOGIQUE

1. Séjour linguistique et sortie pédagogique

1.1 Séjour linguistique à Cardiff :

Monsieur le Principal informe les membres du conseil que le principe de ce voyage avait été acté lors de la séance du conseil d'administration du 1er juillet 2013.

Monsieur le Principal demande que soit retenue la proposition la mieux disante celle de la société Espace Europ'.
Il demande que soit retenu le coût à charge des familles au montant de 332 €.
Et le même montant pour les 3 accompagnateurs à charge du collège.

Il demande également que les membres du conseil l'autorisent à signer avec ladite société le contrat et autres documents.

Votants :	19
Pour :	19
Contre :	00
Abstention :	00

1.2 Séjour à Amsterdam

Monsieur le Principal informe les membres du conseil que le séjour pédagogique à New York est annulé en raison du coût. Les enseignants responsables de ce projet proposent que la destination soit Amsterdam. Ce séjour est destiné à 25 ou 30 élèves de 3ième et se déroulera du la même semaine que le séjour à Séville

Votants :	19
Pour :	19
Contre :	00
Abstention :	00

. **Choix du voyagiste**

Monsieur le Principal informe les membres du conseil que le principe de ce voyage avait été acté lors de la séance du conseil d'administration du 1er juillet 2013

Monsieur le Principal demande que soit retenue la proposition la mieux disante celle de la société Espace Europ'.
Il demande que soit retenu le coût à charge des familles au montant de 550 €.
Et le même montant pour les accompagnateurs à charge du collège.

Il demande également que les membres du conseil l'autorisent à signer avec ladite société le contrat et autres documents.

Votants :	19
Pour :	19
Contre :	00
Abstention :	00

2. Histoire des arts.

Monsieur le Principal présente l'organisation de l'oral d'histoire des arts au collège pour l'épreuve du DNB 2014. Il demande aux membres du conseil de la valider

Votants :	19
Pour :	19
Contre :	00
Abstention :	00

III/ VIE FINANCIERE

1. Contrat de maintenance avec la société Alise

La société Alise a installé le système de gestion de l'accès à la restauration scolaire. Les deux premières années, la maintenance du système était gratuite. Cette gratuité devient caduque à la rentrée 2014. Monsieur le Principal demande que les membres du conseil l'autorisent à signer le contrat de maintenance avec ladite société pour un montant annuel HT de 411,53 euros.

Votants :	19
Pour :	19
Contre :	00
Abstention :	00

2. Budget 2014

Monsieur le Principal donne la parole à Monsieur le gestionnaire qui explicite grâce à des documents très pédagogiques le budget 2014.

Monsieur le Principal remercie Monsieur le Gestionnaire et demande que les membres du conseil approuvent le budget.

Vote :
- Pour 19
- Contre 00
- Abstention 00

3. Délégation

Monsieur le Principal demande aux membres du conseil de lui donner délégation pour la passation des marchés dont le montant n'excède pas les seuils fixés à l'article 28 du code des marchés publics et dont l'incidence financière est annuelle, dans la limite des crédits ouverts au budget ou par décision budgétaire modificative.

Vote :
- Pour 19
- Contre 00
- Abstention 00

4. Admission en non valeur

Monsieur le Principal demande aux membres du conseil d'accepter la demande d'admission en non valeur de créances contentieuses pour un montant total de 919,82 euros.

Monsieur le Gestionnaire précise que ces créances concernent une seule famille.

Monsieur l'Agent Comptable informe les membres du conseil que ces admissions en non valeur de créances sont en nettes progressions.

Vote :
- Pour 19
- Contre 00
- Abstention 00

Monsieur le Principal présente Monsieur, Germain, siégeant au conseil d'administration en qualité de personne qualifiée.

Monsieur Germain expose le partenariat qui lie le collège avec la scène nationale le Grand R. Il précise qu'une nouvelle directrice vient d'être nommée et est persuadé que celle-ci intensifiera les liaisons avec le monde de l'éducation

III/ Questions diverses

Les personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service ont déposé auprès de Monsieur le Principal et de Monsieur le Gestionnaire une liste de matériels à prévoir :

1. Urgent
    - 2 petites auto laveuses
    - 1 chariot pour les toilettes
    - 1 aspirateur eau et poussière
    - 1 centrale à eau pour les toilettes
    - 1 grand manche télescopique

2. A prévoir pour la rentrée (agrandissement)
    - 1 chariot de nettoyage
    - 1 aspirateur
    - 1 karcher pour vitre
    - 1 chariot 2 seaux

Monsieur le Principal précise qu'il a pris bonne note de cette demandes et demande à Monsieur le Gestionnaire de la chiffrer. En ce qui concerne l'agrandissement des locaux, il prendra langue avec le conseil général pour disposer d'une dotation complémentaire.

Monsieur le Principal indique que la prochaine séance du conseil se déroulera courant février 2014

Plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 20H00 et invite les membres du conseil à partager le verre de l'amitié.

La secrétaire de séance	le Président
Cécile Collet	Yves Gaudebert